

AVIS URBANISME

Le Collège communal de la commune de 4250 Geer fait savoir qu'a été introduite par

Monsieur et Madame DE BELDER - VANGOETSENHOVEN, rue de Crenwick 17, 4250 Geer

une demande de

PERMIS D'URBANISME

ayant trait à un terrain sis **rue de Crenwick 17**

cadastré **1 division, Section A, 114 F**

Le projet consiste en **la construction d'une pergola.**

et présente les caractéristiques suivantes :

La pergola s'implante contre la façade arrière de l'habitation.

Ses dimensions sont de 12,06 x 4 m.

Le projet déroge aux prescriptions du lotissement, en ce qui concerne :

- **La pente de la toiture : 8% au lieu de 35° à 45°**
- **Les matériaux de la toiture et des parois latérales : polycarbonate opaque.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du **01/06/2016 jusqu'au 16/06/2016.**

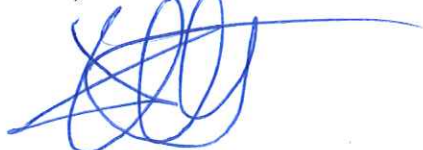
Les réclamations et observations orales peuvent être formulées le 16/06/2016 de 10h00 à 11h00, à l'Administration communale de Geer, rue de la Fontaine, 1 à 4250 Geer.

Le dossier peut être consulté à la même adresse de 08h30 à 11h30 du mardi au jeudi, de 15h00 à 19h00 les lundis sauf fériés.

Des explications techniques seront fournies le samedi 04/06/2016 de 8 heures à 10 heures à la même adresse.

GEER, le 30/05/2016.

La Directrice générale,
Sé) L. COLLIN



Par le Collège,



Le Bourgmestre,
Sé) M. DOMBRET

